



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
TENUE LE LUNDI 6 FÉVRIER 2017, À 20 H, À L'HÔTEL DE  
VILLE**

**SONT PRÉSENTS :** M<sup>mes</sup> Chantal Riopel, conseillère  
Janie Tremblay, conseillère  
MM. Claude Bélanger, conseiller  
Robert Bibeau, conseiller  
Robert Groulx, conseiller  
Guy Rondeau, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. André Hénault, maire

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :** MM. Claude Crépeau, directeur général  
et secrétaire-trésorier  
David Cousineau, greffier

**LA SÉANCE EST OUVERTE**

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION**

**PROJET DE RÈGLEMENT 2080-1-2017**

M. le maire André Hénault procède à la consultation relativement au règlement modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre les vestibules en marge de recul avant et certains usages et constructions en cour avant secondaire.

Un citoyen demande des précisions entourant la mise en place de ce règlement.

Le projet de règlement 2080-1-2017 est disponible pour consultation au Service du secrétariat de la direction générale.

**PROJET DE RÈGLEMENT 2081-1-2017**

M. le maire André Hénault procède à la consultation relativement au règlement modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre les opérations d'ensemble pour les habitations multifamiliales dans la zone C73.

Aucun commentaire n'est fait par les personnes présentes à l'assemblée.

Le projet de règlement 2081-1-2017 est disponible pour consultation au Service du secrétariat de la direction générale.

**PROJET DE RÈGLEMENT 2082-1-2017**

M. le maire André Hénault procède à la consultation relativement au règlement modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de revoir les normes spéciales pour la zone H93.

Un citoyen demande des explications concernant les circonstances ayant mené à l'adoption de ce règlement.

Le projet de règlement 2082-1-2017 est disponible pour consultation au Service du secrétariat de la direction générale.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE l'ordre du jour suivant soit et est adopté comme suit :

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR****2.0 PROCÈS-VERBAL**

Séance ordinaire du 16 janvier 2017

**3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS****4.0 SECRÉTARIAT**

4.1 Liste des comptes à payer

4.2 Office municipal d'habitation de Saint-Charles-Borromée  
Renouvellement du mandat de M<sup>me</sup> Chantal Riopel et de  
MM. Robert Groulx et Roma Arbour

4.3 Soumissions – Impression du bulletin Les 4 saisons  
municipales – Année 2017 – Octroi du contrat

4.4 Services et honoraires professionnels – Vérification  
externe pour les années 2017, 2018 et 2019 – Autorisation  
de procéder à un appel d'offres

4.5 Réparation du chargeur sur roues – Nortrax Québec inc.  
Paieement de facture

**5.0 SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES**

5.1 Service de la prévention des incendies – Politique  
administrative et salariale des pompiers – Approbation et  
autorisation de signature

5.2 Service de la prévention des incendies – Politique  
administrative et salariale des officiers et des techniciens  
en sécurité incendie – Approbation et autorisation de  
signature

5.3 Service de la prévention des incendies – Programme de  
formation – Inscription de MM. Éric Fortin et Serge  
Dufresne – Approbation

**6.0 SERVICE TECHNIQUE ET TRAVAUX PUBLICS**

6.1 Règlement 2036-2015 – Remplacement des pompes de  
distribution à la centrale d'eau potable Robert-Boucher  
Certificat de paiement n° 5 – Constructions F.J.L. inc.

6.2 Acquisition et implantation de nouveaux modules pour la  
gestion des fosses septiques et des réseaux d'égout – Octroi  
du mandat

6.3 Firme d'ingénierie Beaudoin Hurens – Demande d'avenant  
Surveillance des travaux de prolongement des  
infrastructures sur la rue Pierre-De Coubertin

6.4 Soumissions – Travaux de remplacement des armoires  
dans le laboratoire à la centrale d'eau potable Robert-  
Boucher – Octroi du contrat

## **7.0 SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT**

- 7.1 Projet de règlement 2080-2-2017 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre les vestibules en marge de recul avant et certains usages et constructions en cour avant secondaire – Adoption
- 7.2 Projet de règlement 2081-2-2017 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre les opérations d'ensemble pour les habitations multifamiliales dans la zone C73 – Adoption
- 7.3 Projet de règlement 2082-2-2017 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de revoir les normes spéciales pour la zone H93 – Adoption
- 7.4 Règlement 2080-2017 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre les vestibules en marge de recul avant et certains usages et constructions en cour avant secondaire – Avis de motion
- 7.5 Règlement 2081-2017 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre les opérations d'ensemble pour les habitations multifamiliales dans la zone C73 – Avis de motion
- 7.6 Règlement 2082-2017 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de revoir les normes spéciales pour la zone H93 – Avis de motion
- 7.7 Règlement 2078-2016 – Modifiant le règlement du plan d'urbanisme 517-1989 afin d'affecter la zone C102 à l'affectation mixte résidentielle/commerce artériel léger Adoption
- 7.8 Règlement 2079-2016 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin d'agrandir la zone C102 à même la zone C102a et d'y autoriser la mixité résidentielle et commerciale Adoption
- 7.9 Politique de soutien à l'achat de toilettes à faible consommation d'eau
- 7.10 9191-2352 Québec inc. – Demande de levée partielle du non-accès sur le rang de la Petite-Noraie, côté nord – Appui municipal

## **8.0 LOISIRS ET CULTURE**

### **9.0 REQUÊTES**

- 9.1 Club de volley-ball Les Libellules – Demande de prêt de salle – Centre communautaire Alain-Pagé
- 9.2 Tournoi national de soccer de Joliette – 27<sup>e</sup> édition Demande de prêt des équipements et des terrains de soccer
- 9.3 Culture Lanaudière – Renouvellement adhésion 2017-2018
- 9.4 École secondaire Thérèse-Martin – Gala Or 2017 Participation municipale
- 9.5 Demande de M. Hubert Beaulieu – Utilisation de l'abri et du parc Saint-Jean-Bosco – Autorisation pour consommation de boissons alcooliques

9.6 Centre de prévention du suicide de Lanaudière – Demande d’aide financière – Année 2017

9.7 Club de patinage artistique « Les Étoiles d’Argent »  
Offre de publicité – Album-souvenir 2017

## **10.0 INFORMATION**

10.1 Rapport des permis de construction – Janvier 2017

## **11.0 AUTRES SUJETS**

## **12.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

## **13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-033

## **PROCÈS-VERBAL**

**Sur la proposition de Robert Bibeau  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l’unanimité :**

**QUE** le procès-verbal suivant soit et est adopté comme il a été rédigé :

- séance ordinaire du 16 janvier 2017

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président invite les personnes présentes à poser des questions sur l’ordre du jour et l’administration en général.

2017-02-034

## **LISTE DES COMPTES À PAYER**

**ATTENDU** les registres des chèques des fournisseurs du 17 janvier au 6 février 2017;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget et dans les règlements d’emprunt;

**Sur la proposition de Robert Bibeau  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l’unanimité :**

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à faire le paiement des dépenses suivantes :

- chèques des fournisseurs n<sup>os</sup> 40034 à 40162, du 17 janvier au 6 février 2017, pour un montant de 859 153,47 \$;

Le tout tel qu’il apparaît sur les registres des chèques des fournisseurs.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-035

**OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE – RENOUELEMENT DU MANDAT DE MME CHANTAL RIOPEL ET DE MM. ROBERT GROULX ET ROMA ARBOUR**

**ATTENDU** qu'il y a lieu de renouveler les mandats des administrateurs de l'Office municipal d'habitation de Saint-Charles-Borromée;

**Sur la proposition de Guy Rondeau  
Appuyée par Janie Tremblay  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** le mandat de Mme Chantal Riopel et de MM. Robert Groulx et Roma Arbour à titre d'administrateurs de l'Office municipal d'habitation de Saint-Charles-Borromée soit et est renouvelé rétroactivement pour une période de trois (3) ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Claude Téliier, directeur de l'Office municipal d'habitation de Saint-Charles-Borromée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-036

**SOUSSIONS – IMPRESSION DU BULLETIN LES 4 SAISONS MUNICIPALES – ANNÉE 2017 – OCTROI DU CONTRAT**

**ATTENDU** les soumissions reçues, à savoir :

- |                           |             |                |
|---------------------------|-------------|----------------|
| - Kiwi Copie inc.         | 4 696,73 \$ | taxes incluses |
| - Imprimerie Lanctôt inc. | 4 900,23 \$ | taxes incluses |
| - Imprimerie Durand ltée  | 5 820,60 \$ | taxes incluses |

**ATTENDU** le rapport DG-17-01 préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier, daté du 26 janvier 2017, à l'effet que la soumission la plus basse est conforme;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau  
Appuyée par Janie Tremblay  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité octroient le contrat à Kiwi Copie inc. pour l'impression du bulletin Les 4 saisons municipales pour l'année 2017, à raison de 4 696,73 \$, taxes incluses, pour 40 pages;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise aux soumissionnaires et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-037

**SERVICES ET HONORAIRES PROFESSIONNELS – VÉRIFICATION EXTERNE POUR LES ANNÉES 2017, 2018 ET 2019  
AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES**

**CONSIDÉRANT** que l'article 966, 1<sup>er</sup> alinéa du Code municipal prévoit qu'entre la période du 1<sup>er</sup> décembre au 15 avril de l'année, une Municipalité nomme un vérificateur externe pour l'exercice débutant durant cette période et que si le 15 avril la nomination n'a pas eu lieu, le vérificateur externe pour l'exercice précédent reste en fonction;

**CONSIDÉRANT** que pour des raisons de transparence et de possibilité de meilleurs coûts, il serait approprié de préparer un cahier de charges et de procéder à un appel d'offres pour l'obtention des services d'un vérificateur externe pour les années 2017, 2018 et 2019;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de membres du conseil lors du caucus du 16 janvier 2017;

**Sur la proposition de Claude Bélanger  
Appuyée par Robert Bibeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à entreprendre les démarches nécessaires pour la préparation d'un cahier de charges et à procéder à un appel d'offres pour les services d'un vérificateur externe pour les années 2017, 2018 et 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-038

**RÉPARATION DU CHARGEUR SUR ROUES – NORTRAX  
QUÉBEC INC. – PAIEMENT DE FACTURE**

**ATTENDU** la facture reçue par la compagnie Nortrax Québec inc., en date du 18 janvier 2017;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme suivante :

- Nortrax Québec inc. 15 681,49 \$ taxes incluses  
N° du bon de réparation : 142181

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-039

**SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – POLITIQUE  
ADMINISTRATIVE ET SALARIALE DES POMPIERS  
APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

**ATTENDU** la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier et du directeur du Service de la prévention des incendies;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité entérinent et autorisent la signature de la politique administrative et salariale des pompiers, pour la période débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et se terminant le 31 décembre 2020;

**QU'**à cette fin, le maire ou en son absence le maire suppléant et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence le directeur général adjoint, soient autorisés à signer les documents pertinents pour et au nom de la Municipalité;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-040

**SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – POLITIQUE ADMINISTRATIVE ET SALARIALE DES OFFICIERS ET DES TECHNICIENS EN SÉCURITÉ INCENDIE – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

**ATTENDU** la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier et du directeur du Service de la prévention des incendies;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité entérinent et autorisent la signature de la politique administrative et salariale des pompiers, pour la période débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et se terminant le 31 décembre 2020;

**QU'**à cette fin, le maire ou en son absence le maire suppléant et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence le directeur général adjoint, soient autorisés à signer les documents pertinents pour et au nom de la Municipalité;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-041

**SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – PROGRAMME DE FORMATION – INSCRIPTION DE MM. ÉRIC FORTIN ET SERGE DUFRESNE – APPROBATION**

**ATTENDU** le rapport SI-17-02 préparé par le directeur du Service de la prévention des incendies, le 31 janvier 2017;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent MM. Éric Fortin et Serge Dufresne à suivre un programme de formation offert par l'Université du Québec à Trois-Rivières, dans le but d'obtenir un certificat en gestion des ressources humaines;

**QUE** la Municipalité défraie le coût d'inscription des participants et les frais inhérents sur présentation des pièces justificatives;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-042

**RÈGLEMENT 2036-2015 – REMPLACEMENT DES POMPES DE DISTRIBUTION À LA CENTRALE D'EAU POTABLE ROBERT-BOUCHER – CERTIFICAT DE PAIEMENT N<sup>o</sup> 5 – CONSTRUCTIONS F.J.L. INC.**

**ATTENDU** le certificat de paiement n<sup>o</sup> 5 émis par M. Nicolas Martin, ingénieur de la firme d'ingénierie Beaudoin Hurens, en date du 24 janvier 2017;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du directeur des Services techniques;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles dans le règlement 2036-2015;

**Sur la proposition de Claude Bélanger  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme suivante :

- Constructions F.J.L. inc.  
Certificat de paiement n<sup>o</sup> 5      264 840,43 \$ taxes incluses

**QUE** la présente dépense soit financée par le règlement 2036-2015;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-043

**ACQUISITION ET IMPLANTATION DE NOUVEAUX MODULES POUR LA GESTION DES FOSSES SEPTIQUES ET DES RÉSEAUX D'ÉGOUT – OCTROI DU MANDAT**

**ATTENDU** l'offre de services présentée par la firme PG Solutions, datée du 21 octobre 2016;

**ATTENDU** le rapport ST-17-06 préparé par le directeur des Services techniques, en date du 26 janvier 2017;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles dans le fonds de roulement;

**Sur la proposition de Guy Rondeau  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu à l'unanimité :**



**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent la fourniture, l'installation, la mise en route et la formation des utilisateurs pour les modules de Gestion des fosses septiques, Égouts et Mobilité, pour un montant de 17 485 \$, taxes en sus;

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à prendre les crédits dans le fonds de roulement, pour une période d'amortissement de cinq (5) ans;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jonathan Marion, directeur des Services techniques et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-044

**FIRME D'INGÉNIERIE BEAUDOIN HURENS – DEMANDE D'AVENANT – SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DES INFRASTRUCTURES SUR LA RUE PIERRE-DE COUBERTIN**

**ATTENDU** qu'un montant de 250 \$ est payable en vertu de la résolution 2016-05-10025, selon le contrat de services professionnels en génie civil accordé pour le prolongement des infrastructures sur la rue Pierre-De Coubertin;

**ATTENDU** le rapport ST-17-05 du directeur des Services techniques, en date du 16 janvier 2017, concernant une demande d'avenant au montant de 1 907 \$ à la firme d'ingénierie Beaudoin Hurens;

**CONSIDÉRANT** que le montant de cet avenant sera déduit directement sur la retenue de l'entrepreneur qui est responsable de ces coûts supplémentaires;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles dans le fonds de roulement;

**Sur la proposition de Guy Rondeau  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à payer les sommes suivantes :

Firme d'ingénierie Beaudoin Hurens

• Surveillance des travaux	287,44 \$	
• Demande d'avenant DA-1	2192,57 \$	
	<hr/>	2 480,01 \$ taxes incluses

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à signer ledit avenant donnant effet aux présentes;

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à prendre les crédits dans le fonds de roulement pour une période d'amortissement de dix (10) ans;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à la firme d'ingénierie Beaudoin Hurens, à M. Jonathan Marion, directeur des Services techniques et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**SOUSSIONS – TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES  
ARMOIRES DANS LE LABORATOIRE À LA CENTRALE  
D'EAU POTABLE ROBERT-BOUCHER – OCTROI DU CONTRAT**

**ATTENDU** les soumissions reçues, à savoir :

- Paul Simard ébéniste 9 748,73 \$ taxes incluses
- Ébénisterie Michel Pelletier 9 922,34 \$ taxes incluses

**ATTENDU** le rapport ST-17-07 préparé par le directeur des Services techniques, daté du 27 janvier 2017, à l'effet que la soumission la plus basse est conforme;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent les travaux de remplacement des armoires dans le laboratoire à la centrale d'eau potable Robert-Boucher et retiennent, à cet effet, la soumission déposée par la compagnie Paul Simard ébéniste, au montant de 9 748,73 \$ taxes incluses;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Paul Simard, ébéniste, à M. Jonathan Marion, directeur des Services techniques et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROJET DE RÈGLEMENT 2080-2-2017 – MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE PERMETTRE  
LES VESTIBULES EN MARGE DE REcul AVANT ET  
CERTAINS USAGES ET CONSTRUCTIONS EN COUR AVANT  
SECONDAIRE – ADOPTION**

**ATTENDU** les recommandations 59 CCU 16 et 62 CCU 16 du Comité consultatif d'urbanisme, lors de la réunion du 12 décembre 2016;

**ATTENDU** l'adoption par la résolution 2017-01-023 lors de la séance ordinaire du 16 janvier 2017 du premier projet de règlement 2080-1-2017;

**Sur la proposition de Robert Bibeau  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité adoptent par résolution le projet de règlement 2080-2-2017 modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre les vestibules en marge de recul avant et certains usages et construction en cour avant secondaire;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jacques Bussièrès, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Joliette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-047

**PROJET DE RÈGLEMENT 2081-2-2017 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE PERMETTRE LES OPÉRATIONS D'ENSEMBLE POUR LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES DANS LA ZONE C73 – ADOPTION**

ATTENDU la recommandation 64 CCU 16 du Comité consultatif d'urbanisme, lors de la réunion du 12 décembre 2016;

ATTENDU l'adoption par la résolution 2017-01-024 lors de la séance ordinaire du 16 janvier 2017 du premier projet de règlement 2081-1-2017;

**Sur la proposition de Robert Bibeau  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité adoptent par résolution le projet de règlement 2081-2-2017 modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre les opérations d'ensemble pour les habitations multifamiliales dans la zone C73;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jacques Bussières, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Joliette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-048

**PROJET DE RÈGLEMENT 2082-2-2017 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE REVOIR LES NORMES SPÉCIALES POUR LA ZONE H93 – ADOPTION**

ATTENDU la recommandation 66 CCU 16 du Comité consultatif d'urbanisme, lors de la réunion du 12 décembre 2016;

ATTENDU l'adoption par la résolution 2017-01-025 lors de la séance ordinaire du 16 janvier 2017 du premier projet de règlement 2082-1-2017;

**Sur la proposition de Robert Bibeau  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité adoptent par résolution le projet de règlement 2082-2-2017 modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de revoir les normes spéciales pour la zone H93;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jacques Bussières, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Joliette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Avis de motion

**RÈGLEMENT 2080-2017 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE PERMETTRE LES VESTIBULES EN MARGE DE RECU AVANT ET CERTAINS USAGES ET CONSTRUCTIONS EN COUR AVANT SECONDAIRE – AVIS DE MOTION**

M. le conseiller Robert Bibeau donne un avis de motion à l'effet d'adopter, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre les vestibules en marge de recul avant et certains usages et constructions en cour avant secondaire;

Les membres du conseil présents, ayant tous reçu une copie du règlement 2080-2017, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture conformément à l'article 445 du Code municipal.

Avis de motion

**RÈGLEMENT 2081-2017 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE PERMETTRE LES OPÉRATIONS D'ENSEMBLE POUR LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES DANS LA ZONE C73 – AVIS DE MOTION**

M. le conseiller Claude Bélanger donne un avis de motion à l'effet d'adopter, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre les opérations d'ensemble pour les habitations multifamiliales dans la zone C73;

Les membres du conseil présents, ayant tous reçu une copie du règlement 2081-2017, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture conformément à l'article 445 du Code municipal.

Avis de motion

**RÈGLEMENT 2082-2017 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE REVOIR LES NORMES SPÉCIALES POUR LA ZONE H93 – AVIS DE MOTION**

Mme la conseillère Chantal Riopel donne un avis de motion à l'effet d'adopter, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de revoir les normes spéciales pour la zone H93;

Les membres du conseil présents, ayant tous reçu une copie du règlement 2082-2017, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture conformément à l'article 445 du Code municipal.

2017-02-049

**RÈGLEMENT 2078-2016 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME 517-1989 AFIN D'AFPECTER LA ZONE C102 À L'AFPECTATION MIXTE RÉSIDENIELLE/COMMERCE ARTÉRIEL LÉGER – ADOPTION**

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par M. le conseiller Claude Bélanger lors de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2017;

**ATTENDU** qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

**ATTENDU** que M. le maire André Hénault a expliqué l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement;

**Sur la proposition de Claude Bélanger  
Appuyée par Robert Bibeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité adoptent par résolution le règlement 2078-2016 modifiant le règlement du plan d'urbanisme 517-1989 afin d'affecter la zone C102 à l'affectation mixte résidentielle/commerce artériel léger;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jacques Bussières, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Joliette;

Le texte du règlement 2078-2016 se retrouve dans le livre des règlements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-050

**RÈGLEMENT 2079-2016 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE C102 À MÊME LA ZONE C102A ET D'Y AUTORISER LA MIXITÉ RÉSIDEN­TIELLE ET COMMERCIALE – ADOPTION**

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par M. le conseiller Robert Bibeau lors de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2017;

**ATTENDU** qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

**ATTENDU** que M. le maire André Hénault a expliqué l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement;

**Sur la proposition de Robert Bibeau  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité adoptent par résolution le règlement 2079-2016 modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin d'agrandir la zone C102 à même la zone C102a et d'y autoriser la mixité résidentielle et commerciale;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jacques Bussiè­res, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Joliette;

Le texte du règlement 2079-2016 se retrouve dans le livre des règlements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-051

**POLITIQUE DE SOUTIEN À L'ACHAT DE TOILETTES À FAIBLE CONSOMMATION D'EAU**

**ATTENDU** qu'en 2015, avec la collaboration d'Hydro-Québec et de Solutions Écofitt, la Municipalité de Saint-Charles-Borromée a débuté la vente à 50 % de rabais de trousse­ d'économie d'eau potable;

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Charles-Borromée s'est engagée dans ce programme pour un montant de 5 000 \$, et seulement 398,09 \$ ont été dépensés;

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Charles-Borromée désire mettre de l'avant d'autres solutions afin de réduire davantage la consommation d'eau potable;

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Charles-Borromée souhaite poursuivre ses activités déjà entreprises;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Claude Bélanger  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** la politique de soutien à l'achat de toilettes à faible consommation d'eau annexée à la présente résolution soit en vigueur dès maintenant;

**QUE** la Municipalité de Saint-Charles-Borromée publicise ladite politique;

**QUE** la présente dépense soit financée à même le budget;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jonathan Rondeau, coordonnateur du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire et à M. Jonathan Marion, directeur des Services techniques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-052

**9191-2352 QUÉBEC INC. – DEMANDE DE LEVÉE PARTIELLE  
DU NON-ACCÈS SUR LE RANG DE LA PETITE-NORAIE,  
CÔTÉ NORD – APPUI MUNICIPAL**

**ATTENDU** la correspondance datée du 6 décembre 2016;

**CONSIDÉRANT** que le projet propose la construction de commerces sur une superficie d'environ 30 000 mètres carrés longeant le rang de la Petite-Noraie, dans la portion avant du site;

**CONSIDÉRANT** qu'une partie du terrain le long du chemin de la Petite-Noraie est grevée d'une servitude de non-accès pour laquelle nous devons prévoir une modification afin d'aménager les accès requis aux nouveaux résidents et clientèle du secteur, ce qui permettra de désenclaver le site;

**Sur la proposition de Chantal Riopel  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité appuient les démarches de la compagnie 9191-2352 Québec inc. auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dans le projet de développement mixte situé à l'intersection de la route 343 et du rang de la Petite-Noraie, impliquant la levée partielle du non-accès sur ledit rang;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Robert Salicco de la compagnie 9191-2352 Québec inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**Avant d'aborder le prochain sujet à l'ordre du jour, Mme la conseillère Janie Tremblay énonce publiquement que par souci de transparence, elle ne participe pas aux discussions et à la décision dudit sujet.**

2017-02-053

**CLUB DE VOLLEY-BALL LES LIBELLULES – DEMANDE DE  
PRÊT DE SALLE – CENTRE COMMUNAUTAIRE ALAIN-PAGÉ**

**ATTENDU** la demande de Mme Caroline Fiset, datée du 20 décembre 2016, concernant le prêt d'une salle au centre communautaire Alain-Pagé;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du coordonnateur du Service des loisirs;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le club de volley-ball Les Libellules de l'école Thérèse-Martin à utiliser gratuitement la salle du centre communautaire Alain-Pagé, selon la disponibilité des locaux, le vendredi 26 mai 2017, afin de tenir une soirée reconnaissance pour les étudiantes-athlètes;

**QUE** les frais de montage de salle soient facturés à l'organisation, advenant des besoins spécifiques;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Caroline Fiset, entraîneure des Libellules de l'école secondaire Thérèse-Martin et à M. Pascal Tremblay, coordonnateur du Service des loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS

2017-02-054

**TOURNOI NATIONAL DE SOCCER DE JOLIETTE – 27<sup>E</sup> ÉDITION**  
**DEMANDE DE PRÊT DES ÉQUIPEMENTS ET DES TERRAINS**  
**DE SOCCER**

**ATTENDU** la lettre de M. Hugo Tessier, président de l'Association de soccer le Laser, concernant le tournoi national de soccer de Joliette qui se déroulera les 14, 15 et 16 juillet 2017;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent les responsables de l'organisation du tournoi de soccer de Joliette à :

- 1) utiliser les terrains de soccer (incluant filets, drapeaux de coin, éclairage et configuration existante) des parcs Casavant-Desrochers, du Bois-Brûlé, Saint-Jean-Bosco et Jean-Livernoche les 14, 15 et 16 juillet 2017, selon les disponibilités;
- 2) avoir accès à des installations sanitaires ou des toilettes chimiques, des poubelles et des bacs de récupération en nombre suffisant;
- 3) obtenir une clé des barrières en cas d'urgence;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Hugo Tessier, président de l'Association de soccer le Laser, à M. Daniel Bonin, surintendant du Service des travaux publics et à M. Pascal Tremblay, coordonnateur du Service des loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-055

**CULTURE LANAUDIÈRE – RENOUVELLEMENT ADHÉSION**  
**2017-2018**

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à renouveler l'adhésion 2017-2018 de la Municipalité à Culture Lanaudière, au montant de 252,95 \$ taxes incluses;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-056

**ÉCOLE SECONDAIRE THÉRÈSE-MARTIN – GALA OR 2017  
PARTICIPATION MUNICIPALE**

**ATTENDU** la lettre reçue le 20 janvier 2017 de l'école secondaire Thérèse-Martin, concernant une commandite dans le cadre de leur gala Or 2017;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à verser à l'école secondaire Thérèse-Martin la somme de 200 \$, à titre de commandite, dans le cadre de leur gala Or 2017;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Bianca Sabourin, directrice de l'école secondaire Thérèse-Martin et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-057

**DEMANDE DE M. HUBERT BEAULIEU – UTILISATION DE  
L'ABRI ET DU PARC SAINT-JEAN-BOSCO – AUTORISATION  
POUR CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLIQUES**

**ATTENDU** la lettre de M. Hubert Beaulieu, reçue le 9 janvier 2017, concernant l'utilisation de l'abri et du parc Saint-Jean-Bosco;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent M. Hubert Beaulieu à utiliser l'abri et le parc Saint-Jean-Bosco le 27 août 2017, pour la tenue d'un pique-nique familial;

**QUE** le Service des travaux publics soit et est autorisé à transporter les tables à pique-nique requises sous l'abri, si disponibles;

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent la consommation de boissons alcooliques, à la condition que les responsables se procurent le permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux;



**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Hubert Beaulieu, à M. Daniel Bonin, surintendant du Service des travaux publics et à M. Pascal Tremblay, coordonnateur du Service des loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-058

**CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE LANAUDIÈRE**  
**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ANNÉE 2017**

**ATTENDU** la lettre reçue par M. Michel Pilon, président du Centre de prévention du suicide de Lanaudière, concernant une demande de soutien financier afin de mener à bien leur mission;

**ATTENDU** que les membres du conseil désirent encourager les buts humanitaires poursuivis par cet organisme;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx**  
**Appuyée par Janie Tremblay**  
**Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à verser au Centre de prévention du suicide de Lanaudière la somme de 200 \$, à titre d'aide financière pour l'année 2017;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Michel Pilon, président du Centre de prévention du suicide de Lanaudière et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-02-059

**CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE « LES ÉTOILES D'ARGENT »**  
**OFFRE DE PUBLICITÉ – ALBUM-SOUVENIR 2017**

**ATTENDU** la lettre de Mme Chantal Lajeunesse, responsable des relations publiques du Club de patinage artistique « Les Étoiles d'Argent », datée du 19 janvier 2017, concernant une publicité dans l'album-souvenir 2017, afin de financer le spectacle « Les Étoiles en couleur »;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx**  
**Appuyée par Janie Tremblay**  
**Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à verser au Club de patinage artistique « Les Étoiles d'Argent » la somme de 100 \$, représentant une commandite d'une demi-page de publicité dans l'album-souvenir 2017;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Chantal Lajeunesse, responsable des relations publiques du Club de patinage artistique « Les Étoiles d'Argent » et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**INFORMATION**

- Rapport des permis de construction – Janvier 2017

**DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance du conseil se tiendra le lundi 20 février 2017, à 20 h, à l'hôtel de ville de Saint-Charles-Borromée.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 20 h 40.

---

André Hénault  
Maire

---

Claude Crépeau, B. Urb.  
Directeur général et secrétaire-trésorier